

Retour au travail après une absence de longue durée

Le travailleur présentant un état de santé altéré, que la raison en soit la maladie, l'accident ou la réduction de certaines capacités dues au travail, est, par définition confronté au risque de désinsertion du milieu professionnel. La rupture du lien avec le monde du travail comporte des dimensions aussi bien sociétales qu'individuelles. Les conséquences de ces incapacités de travail se font ressentir à différents niveaux: perte de compétences pour l'entreprise, réduction ou suppression des cotisations versées à la sécurité sociale, versement à l'assuré d'indemnités, etc.

De plus, lorsque l'absence se prolonge, le risque d'exclusion définitive du marché du travail devient réel.

Investir dans le maintien dans l'emploi et la réinsertion professionnelle devient donc une nécessité.

En Belgique, le nombre de personnes touchées par l'invalidité est important et est en nette augmentation : près de 260.000 personnes étaient en invalidité en 2010 soit une augmentation de 20% en 5 ans. Les dépenses liées à l'invalidité sont aussi en nette augmentation, 37,43% en 5 ans, pour atteindre 3,1 milliards d'euros en 2010.

Face à ce constat, le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale et l'INAMI sont à l'initiative de deux études, visant - entre autres - à répertorier les mesures pouvant être prises pour favoriser la réinsertion des travailleurs après une période d'incapacité de travail.

Les résultats de ces études vous seront présentés le 3 décembre 2012, lors d'une journée consacrée au « Retour au travail ». Différents professionnels impliqués dans le processus de retour au travail viendront ensuite témoigner de leur expérience de terrain: obstacles, solutions proposées par la réglementation, etc.

L'objectif de cette journée est de mettre en évidence les différents outils qui s'offrent aux acteurs concernés par le retour à l'emploi.

Date et lieu

Lundi, 3 décembre 2012
SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
Salle Storck - rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles

Public cible

Employeurs, représentants des travailleurs, membres de la ligne hiérarchique, conseillers en prévention, gestionnaires des ressources humaines, médecins du travail - conseils et généralistes, organismes assureurs (OA)

Visitez nos sites internet!

www.emploi.belgique.be
www.beswic.be
www.respectautravail.be
www.inami.fgov.be

Organisation

SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
Direction générale Humanisation du Travail
Institut national d'assurance maladie-invalidité



Service public fédéral
Emploi, Travail
et Concertation sociale



Le Fonds Social Européen
investit dans votre avenir

Programme

- 9:00 **Accueil**
- 9:15 **Mot de bienvenue**
Christian DENEVE, Directeur général, DG Humanisation du travail du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
- 9:30 **L'incapacité de travail: bilan et perspectives dans le contexte de la sécurité sociale (FR)**
François PERL, Directeur général du Service des Indemnités de l'INAMI
- 10:00 **Le Retour au travail - Projet visant la (ré)insertion volontaire des travailleurs bénéficiaires d'indemnités à la suite d'une incapacité de travail - Etude de Prevent (NL)**
Katrien BRUYNINX, Marc DE GREEF, PREVENT
- 10:45 **Pause**
- 11:15 **Retour au travail après une absence de longue durée: le défi du transfert de l'évidence scientifique au système de santé belge - Etude de l'ULG/ KUL (FR)**
Philippe MAIRIAUX, Santé au Travail et Education pour la Santé (STES), ULG
- 12:00 **Questions - réponses**
- 12:30 **Lunch**
- 13:30 **Cas pratique 1: le regard d'un médecin conseil (NL)**
Dirk DHOLLANDER, Adviserend geneesheer, CM Limburg
- 14:00 **Cas pratique 2: Travailler après un cancer: quel soutien est nécessaire pour ces (ex-) patients qui retournent au travail ? (NL)**
Ward ROMMEL, Vlaamse Liga tegen Kanker
- 14:30 **Cas pratique 3: Une approche coordonnée pour une réintégration harmonieuse des travailleurs (FR)**
Jessica LAENEN, Conseillère en Prévention, Groupe Detry
Gaetan DUSOLLIER, Conseiller en Prévention - Ergonome, CESI
Fabrice CLAVIE, Directeur des Ressources Humaines
- 15:00 **L'intervention ergonomique dans le cadre du programme de revalidation des lombalgies du Fonds des maladies professionnelles (FR)**
Olivier POOT, Médecin collaborateur, Fonds des maladies professionnelles
- 15:30 **Questions - réponses**
- 16:00 **Clôture**

Une traduction simultanée en Français et en Néerlandais sera assurée.

Frais de participation (lunch et documentation): 12 €.

Inscriptions

Les inscriptions se font par e-mail au plus tard le 28 novembre 2012 en mentionnant votre nom, fonction, organisation, adresse et numéro de téléphone à evenements.hut@emploi.belgique.be

Le numéro de compte vous sera envoyé lors de la confirmation de votre inscription